

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean Est, tenue le lundi 13 juin 2016 à 20:30 heures, en la salle Tremblay-Équipement, salle des délibérations régulières du Conseil, située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE :	M. RÉJEAN BOUCHARD
LE MAIRE-SUPPLÉANT :	M. MAGELLA DUCHESNE
LES CONSEILLERS :	M. YVAN THÉRIAULT
	M. MARC-ANTOINE FORTIN
	M. JEAN-CLAUDE BHÉRER
	M. BERTHOLD TREMBLAY
	M. DOMINIQUE COTÉ

membres de ce Conseil et formant quorum.

Assiste également à la séance MME RACHEL BOURGET, directrice générale et secrétaire trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

125.06.16

Il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Dominique Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que les membres du Conseil municipal renoncent à l'avis de convocation pour cette séance et acceptent l'ordre du jour tel que présenté.

3. PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DU RAPPORT FINANCIER 2015

M. Sylvain Desmeules, vérificateur externe, présente le rapport financier 2015 de la municipalité. Aucune question n'est posée relativement à celui-ci.

126.06.16

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport financier pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2015 tel que présenté par M. Sylvain Desmeules de la firme comptable Mallette.

Il est en outre résolu que M. Réjean Bouchard, maire, et/ou Mme Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer les documents relatifs à ce rapport financier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2016

127.06.16

Il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu à l'unanimité des conseillers que ce Conseil mandate monsieur Sylvain Desmeules de la firme comptable Mallette pour la vérification comptable de la Municipalité de St-Bruno pour l'exercice financier du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 et ce, conformément aux prescriptions de l'article 966 du Code municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. DEMANDE D'AUTORISATION DE STATIONNEMENT

CONSIDÉRANT que l'Union des producteurs agricoles organise une journée *Portes ouvertes* sur les fermes du Québec le dimanche 11 septembre 2016;

CONSIDÉRANT que Ferme Martin Bouchard S.E.N.C. située au 245 Saint-Alphonse à Saint-Bruno participera à cette journée et que de nombreux visiteurs sont attendus;

CONSIDÉRANT que les propriétaires demandent l'utilisation d'un terrain municipal situé au 288 Saint-Alphonse comme stationnement pour les véhicules;

CONSIDÉRANT que les propriétaires s'engagent à affecter une personne responsable pour voir à la circulation et à la sécurité.

128.06.16

Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Ferme Martin Bouchard S.E.N.C. à occuper le stationnement situé au 288 Saint-Alphonse lors de la journée « Portes ouvertes » qui se tiendra le 11 septembre prochain.

Il est en outre résolu que les propriétaires demeurent responsables de la sécurité pendant la durée de l'événement tel que décrit dans leur demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ACCEPTATION DU DÉPÔT D'UN PROJET AU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE DE CANADA 150 (PIC150)

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a lancé un deuxième volet au Programme d'infrastructure communautaire Canada 150 (PIC150);

CONSIDÉRANT que le PIC150 appuie la remise en état et l'amélioration, y compris l'agrandissement d'infrastructures communautaires existantes;

CONSIDÉRANT que les projets financés devront s'inscrire dans l'un ou l'autre des thèmes suivants : *Une économie basée sur une croissance propre* et *Un avenir meilleur pour les peuples autochtones*;

CONSIDÉRANT que le premier thème vise, entre autres, les arénas locaux et autres infrastructures communautaires destinées au public;

129.06.16

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Yvan Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers, d'accepter le dépôt d'un projet visant la réfection de l'aréna Samuel-Gagnon au Programme d'infrastructure communautaire Canada 150 (PIC150).

Il est en outre résolu que Monsieur Denis Boudreault, directeur des loisirs, soit autorisé à présenter une proposition au PIC150 pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bruno et à signer les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

130.06.16

À 20 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. le conseiller Yvan Thériault de lever la séance.